



Le Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie

RAPPORT ANNUEL
2011-2012



Ensemble, décidons de l'avenir de la ressource EAU!

PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

SA MISSION

Assurer la concertation, la planification ainsi que la conciliation des usages de l'eau en fonction des principes de la gouvernance participative et de la mise en œuvre d'une gestion intégrée et concertée à l'échelle des bassins versants de la zone Gaspésie Nord.

SON MANDAT

Élaborer et mettre à jour un Plan directeur de l'eau, le promouvoir et suivre sa mise en œuvre en s'assurant d'informer et de consulter les acteurs et les citoyens de la zone Gaspésie Nord.

SES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Participer à la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau par bassin versant comme voulu dans la Politique nationale de l'eau du Québec;
2. Promouvoir la protection et la mise en valeur de l'eau, des écosystèmes et des ressources associés;
3. Contribuer à développer une approche de concertation en favorisant la gouvernance participative de tous les usagers et intervenants associés à l'eau;
4. Favoriser la création de tables de concertation afin d'organiser la gestion intégrée de l'eau à l'échelle locale, et ce, dans une perspective de développement durable;
5. Promouvoir et favoriser l'acquisition et la diffusion de connaissances des bassins versants de la zone Gaspésie Nord afin de mieux informer, sensibiliser et mobiliser les utilisateurs, les intervenants et la population.

Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie exerce principalement ses activités sur le territoire des bassins versants du nord de la péninsule gaspésienne, soit des limites du bassin versant de la rivière des Grands Capucins à l'ouest jusqu'aux limites du bassin versant de la rivière Saint-Jean à l'est. Ce territoire comprend principalement les MRC de La Haute-Gaspésie et de La Côte-de-Gaspé.

SIÈGE SOCIAL

15, 1re Avenue Ouest, Saint-Maxime-du-Mont-Louis (Québec) G0E 1T0
418-797-2602
conseileau.nordgaspesie@gmail.com

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie est administré par un conseil d'administration composé de vingt (20) membres issus, dans une proportion de 20 à 40 %, de chacune des catégories d'acteurs de l'eau des secteurs municipal, économique et communautaire ainsi que des communautés des Premières Nations.

Dix-sept (17) sièges des membres réguliers sont répartis selon divers domaines d'activités :

- Six (6) sièges sont assignés aux acteurs de l'eau provenant des municipalités régionales de comté (MRC), des municipalités ainsi que des communautés des Premières Nations impliquées à l'intérieur du territoire au nord de la Gaspésie ;
- Cinq (5) sièges sont assignés aux acteurs du secteur économique provenant d'entreprises privées, d'organisations et de regroupements qui pratiquent des activités à but lucratif en lien avec les ressources en eau (pêche au saumon, chasse et pêche, aménagement de la forêt privée, industrie forestière en forêt publique, agriculture et agroforesterie);
- Six (6) sièges sont assignés aux acteurs du secteur communautaire provenant d'associations, d'institutions, de regroupements actifs environnementaux et sociaux dont les activités ont un lien avec les ressources en eau (chasse et pêche, environnement, gestion de l'eau, éducation et sensibilisation, sports et loisirs, gestion intégrée du Saint-Laurent);

Deux (2) sièges sont assignés aux citoyens et le conseil d'administration peut choisir un (1) administrateur, membre coopté, dont les compétences sont susceptibles d'apporter une expertise utile au Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie.

REPRÉSENTATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SECTEUR MUNICIPAL ET PREMIÈRES NATIONS		
ORGANISATION		REPRÉSENTANT
MRC	La Haute-Gaspésie (fonctionnaire et élu) 2 sièges désignés	André Robinson Karine Thériault
MRC	La Côte-de-Gaspé (fonctionnaire et élu) 2 sièges désignés	Rodrigue Brousseau Pascal Caron-Savard
MRC	Matane (fonctionnaire ou élu) 1 siège désigné	<i>vacant</i>
PREMIÈRES NATIONS	Communautés des Micmacs Gespeg et Gesgapegiag 1 siège désigné	<i>vacant</i>

SECTEUR ÉCONOMIQUE		
ACTIVITÉ	ORGANISATION	REPRÉSENTANT
PÊCHE (SAUMON)	Fédération des gestionnaires de rivières à saumon du Québec 1 siège désigné	Jean Roy
CHASSE ET PÊCHE	Regroupement des gestionnaires de Zecs 1 siège désigné	Micheline Verreault
AMÉNAGEMENT FORÊT PRIVÉE	Fédération des groupements forestiers de la Gaspésie 1 siège désigné	Michel Marin
INDUSTRIE FORESTIÈRE FORÊT PUBLIQUE	Compagnies forestières (GDS, Cédrico, Lebel) 1 siège collège électoral	Guy Bernatchez
AGRICULTURE AGROFORESTERIE	Fédération de l'union des producteurs agricoles (coopératives, producteurs, agronomes, conseillers) 1 siège désigné	Michel Pelletier

SECTEUR COMMUNAUTAIRE		
ACTIVITÉ	ORGANISATION	REPRÉSENTANT
CHASSE & PÊCHE	Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs GÎM 1 siège désigné	Jérôme Fournier
ENVIRONNEMENT	Conseil régional de l'environnement GÎM 1 siège désigné	Steve Pronovost
GESTION DE L'EAU PAR BASSIN VERSANT	Organisations locales de bassin versant 1 siège collège électoral	André Fournier
ÉDUCATION (SENSIBILISATION)	Cégep Gaspésie-Les Îles Commissions scolaires 1 siège collège électoral	Jean-Yves Dupuis
SPORTS, LOISIRS ET PLEIN AIR	Unité régionale des Loisirs et des Sports 1 siège désigné	Karl Thériault
GESTION INTÉGRÉE DU SAINT-LAURENT	<i>non créée</i> 1 siège <u>réserve</u>	<i>vacant</i>

CIToyENS	La Haute-Gaspésie La Côte-de-Gaspé 2 sièges élus par l'assemblée	Yoland Laflamme Thierry Ratté
COOPTÉ	1 siège choisi par le CA	<i>vacant</i>

REPRÉSENTATION GOUVERNEMENTALE

De plus, neuf (9) représentants des ministères et autres organisations peuvent intervenir en tant que conseillers (non-votants).

SECTEUR GOUVERNEMENTAL	
ORGANISATION	REPRÉSENTANT
MINISTÈRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS	André Beaulieu 1 siège désigné
MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE	Geneviève Poulin 1 siège désigné
MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE	Sébastien Daignault 1 siège désigné
MINISTÈRE DES TRANSPORTS	Marcel-Aimé Boulet 1 siège désigné
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES PÊCHERIES ET DE L'ALIMENTATION	Louis Roy 1 siège désigné
MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE	Marc Desrosiers 1 siège désigné
LA CONFÉRENCE RÉGIONALE DES ÉLUS GASPÉSIE-ÎLES-DE-LA-MADELEINE	Yves Briand 1 siège désigné
PARC CANADA DE FORILLON	Daniel Sigouin 1 siège désigné
LA SOCIÉTÉ DES ÉTABLISSEMENTS DE PLEIN AIR DU QUÉBEC (PARC DE LA GASPÉSIE ET RÉSERVE FAUNIQUE DES CHIC-CHOCS)	Claude Isabel 1 siège désigné

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

GUY BERNATCHEZ - Compagnies forestières (Groupe de Scieries G.D.S. inc.)

RODRIGUE BROUSSEAU - MRC de La Côte-de-Gaspé

PASCAL CARON-SAVARD - MRC de La Côte-de-Gaspé

JEAN-YVES DUPUIS - Commission scolaire des Chic-Chocs

ANDRÉ FOURNIER - Comité de bassin versant de la rivière Mont-Louis

JÉRÔME FOURNIER - Fédération québécoise des chasseurs et pêcheurs GÎM

YOLAND LAFLAMME - Citoyen de La Haute-Gaspésie

MICHEL MARIN - Fédération des groupements forestiers de la Gaspésie

MICHEL PELLETIER - Fédération de l'Union des producteurs agricoles

STEVE PRONOVOST - Conseil régional de l'environnement GÎM

THIERRY RATTÉ - Citoyen de La Côte-de-Gaspé

ANDRÉ ROBINSON - MRC de La Haute-Gaspésie

JEAN ROY - Fédération des gestionnaires de rivières à saumon du Québec

KARINE THÉRIAULT - MRC de La Haute-Gaspésie

KARL THÉRIAULT - Unité régionale des Loisirs et des Sports

MICHELINE VERREAULT - Regroupement des gestionnaires de Zecs

POSTES VACANTS

MRC de Matane

Premières Nations – Communautés des Micmacs de Gespeg et Gesgapegiag

Gestion intégrée du Saint-Laurent

Administrateur coopté

MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF

Président (poste vacant)

STEVE PRONOVOST - Vice-président, président par intérim

Secrétaire (poste vacant)

ANDRÉ ROBINSON - Trésorier

JEAN-YVES DUPUIS – Administrateur

REPRÉSENTANTS GOUVERNEMENTAUX

ANDRÉ BEAULIEU

Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs

MARCEL-AIMÉ BOULET

Ministère des Transports

YVES BRIAND

Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

SÉBASTIEN DAIGNAULT

Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire

MARC DESROSIERS

Ministère de la Sécurité publique - Sécurité civile

CLAUDE ISABEL

Société des Établissements de plein air du Québec
(Parc national de la Gaspésie, Réserve faunique des Chic-Chocs)

GENEVIÈVE POULIN

Ministère des Ressources naturelles et de la Faune

LOUIS ROY

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

DANIEL SIGOUIN

Parc Canada de Forillon

ÉQUIPE DE TRAVAIL

SUZANNE FOURNIER - Directrice générale

(depuis janvier 2010, à temps plein)

MARIE HUDON – Adjointe à la direction

(septembre 2010 à avril 2011, à temps partiel)

MARIE-PIER DROUIN - Chargée de projet

(novembre 2010 à septembre 2011, à temps plein)

PIERRE SIMARD – Chargé de projet

(juin à octobre 2011, à temps plein)

MARIE-ÈVE THÉROUX – Chargée de projet

(depuis novembre 2011, à temps plein)

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2011-2012

1. PLAN DIRECTEUR DE L'EAU

La Politique nationale de l'eau prévoit que chaque organisme de bassins versants élabore un plan directeur de l'eau (PDE), consulte les acteurs de l'eau et la population sur le contenu de ce plan et coordonne sa mise en œuvre. Chaque PDE doit être soumis aux experts des ministères du gouvernement pour évaluation. Le PDE est un document stratégique de grande importance pour la gestion intégrée de l'eau. Il présente entre autres les problèmes d'ordre hydrique et environnemental d'un bassin versant ainsi que les solutions envisagées, notamment en matière de protection, de restauration et de mise en valeur de l'eau et des écosystèmes associés, et ce, afin d'atteindre les objectifs fixés de manière concertée par les acteurs de l'eau.

Ayant obtenu un nouveau mandat d'accompagnement des OBV pour la réalisation de leur PDE, le ROBVQ a organisé des rencontres régionales regroupant quelques OBV et s'adressant aux directeurs généraux et chargés de projet. Cette rencontre d'une journée (le 24 janvier dernier) avait pour but de discuter notamment de l'échéancier de réalisation du PDE, de la participation citoyenne, de la nouvelle table des matières proposées (portrait et diagnostic), des aspects sociaux à intégrer, de la priorisation des enjeux et du suivi et évaluation du PDE.

ANALYSE DES BASSINS VERSANTS

L'analyse des bassins versants de la zone est la première étape de la réalisation de la mise en œuvre de la gestion intégrée de l'eau. Elle est une étape fondamentale de la réalisation du PDE, car elle a pour objectif de faire ressortir les problèmes affectant la ressource en eau sur le territoire. C'est sur cette base que pourront être déterminés les enjeux réels des bassins versants et qu'un plan d'action efficace pourra être élaboré.

L'analyse des bassins versants est constituée de deux parties, soit le portrait et le diagnostic qui sont intimement liés puisque les informations contenues dans le portrait servent à expliquer les problématiques que le diagnostic permet de faire ressortir.

Le **PORTRAIT** est une description objective des caractéristiques des bassins versants qui peuvent avoir un intérêt pour la gestion de l'eau. Il situe les bassins versants dans leur environnement physique, économique et social. Il est développé à partir d'une table des matières type et constitué de faits qui peuvent être des données, des perceptions, des points validés dans la littérature ou faisant l'objet d'un large consensus. Il s'appuie sur des sources de données fiables.

L'objectif de l'élaboration du portrait est d'acquérir une meilleure connaissance du territoire. Une bonne connaissance des bassins versants facilitera l'identification des causes des problématiques relevées dans le diagnostic et permettra de les cibler géographiquement. Elle permettra, en outre, de poser un diagnostic juste. La connaissance est à la base de l'ensemble du processus de gestion.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

- Acquisition de données (techniques et sociales) auprès d'organisations diverses;
- Sélection des données pertinentes à présenter dans le portrait ;
- Rédaction du portrait (textes, tableaux, cartes, révision, mise en page, etc.) ;
- Réalisation de la cartographie thématique (planification et suivi du travail du consultant) ; (19 cartes de zone et par regroupement de bassins versants illustrant 11 thèmes) ;
- Mise en évidence des informations manquantes.

Quant au **DIAGNOSTIC**, l'étude des problèmes qui concernent la ressource eau, les écosystèmes et les usages associés, le MDDEP a annulé sa remise qui devait avoir lieu avant la fin mars 2012. Toutefois, la date butoir de remise du PDE demeure le 31 mars 2013, ce qui signifie qu'il n'y aura pas d'étapes de validation intermédiaire du diagnostic. À cet effet, dans le cadre du Programme de soutien à la mission des organismes de bassin versant du Québec et du Regroupement des organismes de bassin versant du Québec, les représentants du MDDEP ont transmis aux OBV un projet d'avenant à la convention de contribution financière 2011-2012. L'avenant abroge le point à l'article 3 b spécifiant : « *l'obligation de transmettre au « ministre » d'ici le 31 mars 2012, le rapport d'analyse de bassin versant (portrait et diagnostic) du nouveau territoire couvert par la « Corporation » à la suite du redécoupage.* »

2. RENDEZ-VOUS DES OBV

Le ROBVQ organise trois Rendez-vous des organismes de bassins versants par année. Ces Rendez-vous sont des occasions de développer un réseau et des partenariats, discuter avec les autres organismes de bassins et se tenir informé des avancées de la gestion intégrée de l'eau au Québec. Ils regroupent des participants provenant des 40 organismes de bassins versants.

Le Conseil de l'eau a participé au 10^e Rendez-vous des organismes de bassins versants à Québec (les 13 et 14 mai 2011). Des présentations ont été faites entre autres sur les sujets suivants :

- Mise en œuvre des PDE: enquête et pistes exploratoires;
- Démarche de concertation dans le cadre de l'élaboration d'un PDE;
- Protocole de détection des plantes aquatiques exotiques envahissantes;
- Gestion intégrée de l'eau par bassin versant en milieu agricole;
- L'eau au cœur de la nouvelle stratégie agroenvironnementale de l'UPA;
- Les municipalités et les OBV;

Et particulièrement pour les administrateurs :

- Planification stratégique du ROBVQ;
- Budget type des OBV et démarche de financement;
- Proposition de plan d'intervention concerté concernant les redevances sur l'eau.

3. OPÉRATION BLEU VERT

Pour une cinquième année, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a attribué 890 000 \$ au Regroupement des organisations de bassin versant du Québec pour la mise en œuvre de l'Opération Bleu Vert; un plan concerté contre les cyanobactéries. Les organismes de bassins versants ont été invités à participer activement à l'Opération Bleu Vert visant la protection des lacs et cours d'eau du Québec. Pour ce faire, un montant de 10 000 \$ a été attribué à chaque OBV membre du ROBVQ.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

Sensibilisation et prévention

- Participation à des activités de formation (*J'adopte un cours d'eau*);
- Réalisation d'activités de sensibilisation des citoyens (projet Effet Papillon: visites des écoles, concours artistique autour du thème *L'eau source de vie en Gaspésie*), etc.;
- Sensibilisation des partenaires (tables GIRT et rencontres de municipalités);
- Distribution d'outils de sensibilisation (dépliants et fiches d'informations).

Bandes riveraines

- Rencontres d'information aux citoyens (riverains de la rivière Dartmouth);
- Distribution d'outils informatifs (documentation concernant les bandes riveraines, guide des bonnes pratiques pour les propriétaires riverains).

Plan directeur de l'eau

- Activités de concertation et réseautage (comité aires protégées, opération parrainage de rivières, présentation à l'École d'été de l'UQAR, consultation du Plan d'affectation du territoire public, etc.);
- Activités de planification (cartographie du portrait, rencontre pour l'élaboration du Plan directeur de l'eau);
- Élaboration d'un site Web (design du site, mise en route du gestionnaire de nouvelles et formation sur son utilisation).

4. L'EFFET PAPILLON

L'objectif du projet EFFET PAPILLON, coordonné par le Secrétariat international de l'eau, était de sensibiliser le public aux enjeux de l'eau, de l'assainissement et de la coopération internationale. Ce projet a été réalisé avec l'appui de l'Agence canadienne de développement international et du Gouvernement du Québec. L'EFFET PAPILLON s'est déployé dans 4 régions du Québec et dans 4 pays.

Site Internet : www.effetpapillon.org

La Gaspésie et la Moldavie ont été jumelées. En Moldavie, pays du sud-est de l'Europe situé entre l'Ukraine et la Roumanie, la qualité de l'eau potable est un enjeu de premier plan et la gestion des eaux usées demeure un défi important. Divers problèmes de santé sont récurrents: diarrhées, hépatite, etc. En Gaspésie, la préservation de la qualité de l'eau, l'érosion des berges, les conflits d'usages, les espèces exotiques envahissantes et la gestion des eaux usées sont des problématiques qui sont au cœur de notre réalité.

Le Conseil de l'eau a participé à la réalisation de ce projet de sensibilisation en collaboration avec l'Organisme de bassin versant Matapédia-Restigouche, le Conseil de l'eau Gaspésie Sud, le Conseil de gestion du bassin versant de la rivière Restigouche, le Centre d'initiation à la recherche et d'aide au développement durable et le comité Zones d'intervention prioritaire de la Baie-des-Chaleurs.

ACTIVITÉS RÉALISÉES

Exposition photo

Une exposition comportant neuf photographies provenant de la Moldavie et neuf autres illustrant les réalités gaspésiennes a été présentée par les divers partenaires aux endroits suivants : Campus de Carleton du Cégep de la Gaspésie et des Îles (avril 2011), Centre de formation professionnelle en foresterie de Causapscal (2 au 20 mai 2011), bureau du Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie à Mont-Louis (30 mai au 6 juillet 2011), Bistro Le Pique-Assiette à Carleton-sur-Mer (mi-juillet à fin septembre 2011) et École des Deux-Rivières à Matapédia (octobre 2011).

Campagne de sensibilisation

Au cours de l'automne 2011, vingt (20) classes de niveau primaire de la Gaspésie ont été visitées dans les écoles suivantes : École Les Plateaux (Saint-François-d'Assise), École des Deux-Rivières (Matapédia), École Bourg (Carleton), École des Audomarois (Saint-Omer), École Saint-Donat (Maria), École des Quatre-Temps (Nouvelle) et École Gabriel-Lecourtois (Sainte-Anne-des-Monts). Les élèves ont été sensibilisés aux enjeux d'accès à l'eau potable dans le monde.

Concours artistique

À la suite des activités de sensibilisation, un concours artistique a été réalisé. Les élèves devaient au moyen d'une œuvre individuelle ou collective, illustrer le sujet du concours, soit *L'eau, source de vie en Gaspésie*.

5. J'ADOpte UN COURS D'EAU

J'ADOpte UN COURS D'EAU est un programme de surveillance de l'eau qui sensibilise les jeunes à l'importance de nos cours d'eau tout en participant à l'acquisition de données scientifiques sur leur état de santé. Il a été développé par le Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau.

Site Internet : www.pjse.ca

À l'aide d'un matériel scientifique simple et de documents pédagogiques, ce programme permet aux jeunes de 10 à 15 ans de participer activement au suivi, à l'observation et à la conservation des milieux aquatiques. Ils analysent divers paramètres de qualité de l'eau et découvrent le monde des macroinvertébrés benthiques. Ils posent un diagnostic sur l'état de santé du cours d'eau et identifient les actions qu'ils pourraient entreprendre afin d'améliorer les conditions du milieu, soit la sensibilisation de la population, les corvées de nettoyage, la revitalisation des berges ou la restauration des rives.

Le Conseil de l'eau a participé à une journée de formation offerte par le Groupe d'éducation et d'écovigilance de l'eau, en compagnie des participants de l'École Esdras-Minville à Grande-Vallée. La coordination du projet, l'organisation du travail, l'identification des macroinvertébrés, la manipulation des instruments de mesure et celle des équipements de capture lors d'une sortie à la rivière sont les sujets qui ont été enseignés.

6. SUIVI DES RIVIÈRES DE LA ZONE

PARRAINAGE DE RIVIÈRES 2011- DIDYMO

Reconnaissant les lacunes du programme de suivi, le Comité Didymo du MDDEP a réalisé que la façon la plus sûre de détecter la présence de Didymo serait d'établir un partenariat avec des individus ou des organismes qui côtoient assidûment les rivières tout au cours de la saison estivale. L'idée d'un parrainage des cours d'eau du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie est apparue comme étant la démarche la plus prometteuse pour assurer un suivi efficace de la situation. Le Comité Didymo considère que les organismes de bassin versant possèdent une bonne connaissance des rivières de leur territoire. Ils seraient ainsi en mesure d'identifier des personnes qui pourraient agir comme répondant et qui accepteraient de parrainer une ou quelques des rivières.

Six OBV couvrent tout le territoire de la région du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, et le comité du MDDEP a voulu vérifier leur intérêt à participer à la détection et au suivi de l'algue Didymo dans les rivières de leur zone de gestion intégrée. À cet effet, la directrice générale a pris part à une conférence téléphonique (le 19 octobre 2011) qui regroupait les 6 OBV (Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie, Matapédia-Restigouche, Fleuve Saint-Jean, Conseil de l'eau Gaspésie Sud, Kamouraska, L'Islet, Rivière-de-Loup et nord-est du Bas-Saint-Laurent) et des représentants du MDDEP (Direction Bas-Saint-Laurent, Direction du suivi de l'état de l'environnement et Direction du patrimoine écologique et des parcs), du MRNF (Espèces exotiques envahissantes fauniques) et de l'INRS (Centre Terre, Eau et Environnement). La démarche proposée était avant tout exploratoire.

À la suite de cette réunion, afin d'améliorer la coordination territoriale dans le dossier de l'algue Didymo, un projet élaboré par l'OBV Matapédia-Restigouche, le Conseil de l'eau Gaspésie Sud et l'INRS et appuyé par les autres organisations, a été déposé au Programme de partenariat sur les espèces exotiques envahissantes (PPEEE). Ce projet consiste à développer une plateforme

informatique permettant la transmission et la cartographie des observations recueillies sur Didymo et inclut aussi un volet formation pour les observateurs bénévoles.

RÉSEAU-RIVIÈRES ou le suivi de la qualité de l'eau des rivières du Québec

L'objectif principal du Réseau-rivières est de détecter les variations temporelles de la qualité de l'eau et d'en comprendre l'origine, afin d'appliquer les mesures appropriées pour protéger ou améliorer l'état du milieu aquatique. Le réseau permet également de se prononcer sur l'efficacité des programmes d'assainissement mis en place. Il vise enfin à dresser le portrait spatial de la qualité de l'eau dans les bassins versants. Ce réseau de surveillance est sous la responsabilité de la Direction du suivi de l'état de l'environnement (DSEE) du MDDEP.

La gestion de l'eau par bassin versant doit reposer sur de très bonnes connaissances du territoire, de la qualité de l'eau et des écosystèmes aquatiques. Grâce aux informations récoltées par le Réseau-rivières, le MDDEP est en mesure d'évaluer et de faire connaître l'évolution de la qualité générale de nos rivières, ce qui est essentiel à une prise de décision éclairée.

À la DSEE, des ressources additionnelles permettraient l'ouverture de nouvelles stations du Réseau-rivières dans les secteurs où il existe peu ou pas de stations de suivi de la qualité de l'eau. Ainsi, la DSEE a consulté le Conseil de l'eau (en juillet 2011) afin de déterminer les rivières de la zone Gaspésie Nord pour lesquelles des stations d'échantillonnage seraient localisées.

Pour ce suivi, la DSEE désire recruter des observateurs parmi les organismes de bassins versants, comités, corporations ou associations de protection ou d'aménagement des cours d'eau qui sont actifs, impliqués et soucieux de l'état de santé de leurs rivières. L'objectif poursuivi par la DSEE en s'associant à ces organismes du milieu est l'établissement d'un partenariat efficace menant à une meilleure connaissance des rivières étudiées tout en assurant une garantie quant à la fréquence et la qualité de l'échantillonnage.

7. REPRÉSENTATION DU CONSEIL DE L'EAU

GESTION INTÉGRÉE DES RESSOURCES ET DU TERRITOIRE

Les tables de gestion intégrée des ressources et du territoire (TGIRT) sont coordonnées par la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Ces tables visent à assurer une prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et des organisations ayant des mandats, des actions ou des droits sur le territoire, concernées par les activités d'aménagement forestier. Les tables GIRT ont pour mandat de participer à l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégré. Le Conseil de l'eau siège pour le secteur EAU à la table GIRT Nord et à la table commune. Cinq rencontres (6 jours) ont eu lieu en 2011-2012.

AIRES PROTÉGÉES

Coordonné par la Conférence régionale des élus Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (CRÉGÎM), le Comité régional sur les aires protégées terrestres Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine a pour principal mandat d'étudier divers scénarios d'aires protégées envisageables pour la portion terrestre de la région, en collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) et le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF). Ce travail sera réalisé en fonction des carences écologiques du réseau existant et dans une perspective de planification territoriale visant, notamment, à établir un réseau d'aires protégées couvrant 12 % de la superficie du territoire québécois d'ici 2015.

Ce comité régional sur les aires protégées terrestres est composé de représentants des diverses organisations impliquées dans le développement territorial, ainsi que de représentants des divers secteurs d'activités œuvrant sur la portion terrestre du territoire public de la région. Le Conseil de l'eau (la directrice générale) a participé à la première rencontre de mise en place du Comité régional sur les aires protégées terrestres GÎM qui s'est tenue le 21 février 2012 (à Bonaventure). Le directeur général du Conseil de l'eau Gaspésie Sud, Michel Chouinard, représentera dorénavant les 2 organisations de bassins versants du territoire, et Suzanne Fournier, directrice générale, du Conseil de l'eau du nord de la Gaspésie, agira en tant que substitut.

PLAN D'AFFECTATION DU TERRITOIRE PUBLIC

Le Plan d'affectation du territoire public (PATP) de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine est un outil de planification général et multisectoriel par lequel le gouvernement établit et véhicule ses orientations en matière de protection et d'utilisation des terres et des ressources du domaine de l'État. Ces orientations sont établies dans une perspective de gestion intégrée et prospective du territoire public afin, notamment, de soutenir le développement durable des régions du Québec. Il est réalisé en région par les acteurs gouvernementaux concernés, avec la contribution des acteurs du milieu régional et local ainsi que des communautés autochtones.

Le MRNF qui coordonne ce dossier a tenu des consultations sur la proposition du PATP pour la région gaspésienne. En juillet 2011 (à Bonaventure), le Conseil de l'eau a participé à une rencontre afin de faire connaître ses préoccupations et intérêts quant au devenir du territoire public.

8. TRANSFERT DE CONNAISSANCES ET D'INFORMATIONS

Le Conseil de l'eau a répondu aux demandes d'informations et de transfert de connaissances suivantes :

- Présentation sur la gestion intégrée de l'eau, les organisations de bassin versant, le CENG, etc. lors de l'École d'été en biogéographie côtière, montagnarde et alpine de l'UQAR (août 2011).
- Guide des bonnes pratiques adressé aux propriétaires riverains distribué lors d'une tournée des municipalités (Sainte-Anne-des-Monts, Mont-Saint-Pierre, Saint-Maxime-du-Mont-Louis et

Gaspé) en collaboration avec le Conseil régional de l'environnement GÎM et le Conseil de l'eau Gaspésie Sud.

- Informations sur la gestion intégrée de l'eau, les bassins versants, les milieux humides, etc. transmises à l'AFOGÎM pour la mise à jour du Plan de protection et de mise en valeur (PPMV) des forêts privées de la Gaspésie.
- Sources d'informations hydrologiques sur la rivière Morris (tributaire de la rivière au Renard) transmises à une firme de services-conseils.
- Plan directeur de l'eau et rapport sur l'analyse des problématiques du bassin versant de la rivière Mont-Louis transmis à une firme de services-conseils pour un plan de compensation d'habitat dans le cadre de la réfection du quai à l'ouest de Mont-Louis.
- Informations sur d'éventuels lieux d'aménagement de l'habitat du poisson transmises à Activa Environnement inc. pour un plan de compensation.

9. CONCEPTION DU SITE WEB

Avec la compagnie Twisto qui conçoit le site du Web du Conseil de l'eau, les activités suivantes ont été réalisées ou amorcées :

- Développement du contenu du site (découpage de l'information, identification des thèmes principaux, des sous-thèmes, des rubriques, etc.);
- Recherche d'éléments pour le design du site (disposition, couleurs, image de fond, police de caractères, recherche de photos, animation, etc.);
- Analyse de la première esquisse;
- Mise en route du gestionnaire de nouvelles (blogue) et formation pour son utilisation.

10. GESTION ET ADMINISTRATION

ACTIVITÉS RÉALISÉES

- Tenue d'une réunion du conseil d'administration (7 juin 2011)
- Tenue de l'assemblée générale annuelle (7 juin 2011)
- Suivi des activités et dossiers par courriel au comité exécutif et au conseil d'administration
- Traitement du dossier relatif à l'assurance collective
- Embauche de personnel (30 mai et 7 novembre 2011)
- Suivi des dossiers financiers avec les services de comptabilité
- Suivi des dossiers administratifs
- Allocation et suivi du contrat de cartographie du portrait
- Suivi des remplacements des représentants des acteurs de l'eau
- Et autres tâches de gestion et d'administration.